

Bureau Fédéral

Réunion des samedi 9 et mercredi 13 juillet 2022

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président (le samedi)
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA (le samedi), Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS (le mercredi), Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON (le samedi), Yannick OLIVIER et Alain SALMON (le mercredi)
- Excusés : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président (le mercredi)
Mme Nathalie LESDEMA (le mercredi)
M. Pierre DEPETRIS (le samedi), Gérald NIVELON (le mercredi) et Alain SALMON (le samedi)
- Invités : MM. Bernard DANNEL, Oumar DIA et Paul-André TRAMIER (le mercredi)
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Léa DUMAS
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-07-07-BF-3-Marque- Récapitulatif évènements fédéraux VFIN
2	Annexe 02 - 2022-07-09 BF 6-DAJI Présentation DAJI VFIN
3	Annexe 03 - 2022-07-09 BF Secrétaire Général VFIN
4	Annexe 04 - 2022-07-09 BF DCT CF Collectivités Locales & Infra VFIN
5	Annexe 05 - 2022-07-09 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
6	Annexe 06 - 2022-07-09 BF 5-CFJ EFMB Labels attribués - VFIN
7	Annexe 07 - 2022-07-09 BF 4-PCT-Doc Délégation-VFIN
8	Annexe 08 - 2022-07-09 BF 4-PCT-PSF2022-CDLR-VFIN
9	Annexe 09 - 2022-07-09 BF 5 VxE Labels VFIN
10	Annexe 10 - 2022-07-09 BF 5 VxE Annexe labels du 04-06 au 30-06-2022 VFIN

Samedi 9 juillet

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT :

- Le Comité Directeur de la veille a donné lieu à des débats intéressants, notamment concernant le 3x3 et le port d'insignes religieux dans les compétitions.
- Au sujet du 3x3, il faudra réfléchir à la rentrée, suite au débriefing de l'été sur les actions à mettre en œuvre pour monter en puissance et toucher de nouveaux pratiquants, licenciés ou non. Il faut surtout des gens identifiés pour organiser les choses sur les territoires. Le rendez-vous est pris à la rentrée pour préparer la saison 2023-2024.
- Il lui semblait normal d'annoncer sa candidature à la présidence de la FIBA Europe. Il va y consacrer du temps cet été. Il ne connaît pas encore les autres candidatures. Il ne souhaite pas préparer seul un projet mais être dans la co-construction avec les autres fédérations nationales et livrer un projet qui corresponde à l'identité du basket européen.
S'il est élu, il devra démissionner de son poste de président à la FFBB dans les 6 mois. Il souhaite que Jean-Pierre HUNCKLER assure l'intérim en attendant l'Assemblée Générale Elective de 2024.
Il sait que ce qui fait la force de cette fédération c'est le travail de l'équipe qui la dirige et il n'est pas inquiet pour l'avenir.

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Il s'arrête professionnellement au 31 décembre et aura davantage de temps à consacrer au basket. C'est une décision importante qui n'a pas été facile à prendre.
- Si durant la période où il remplace Jean-Pierre SIUTAT les structures sont satisfaites de son travail, il présentera peut-être sa candidature à la présidence de la Fédération en 2024.
- Quoi qu'il arrive, il lui semble important que Jean-Pierre SIUTAT reste le représentant du basket français durant les Jeux Olympiques car c'est lui qui a le plus travaillé sur ce dossier.
- Il lui semble essentiel d'aller au bout des projets qui ont été lancés dont certains sont capitaux et doivent être ou rester prioritaires.

2. Présidence

a. LNB

Jean-Pierre SIUTAT : Les six mois à venir sont importants avec la constitution de plusieurs groupes de travail : opportunité de la création d'une opportunité de la création d'une société commerciale, travaux sur la gouvernance, la formation, l'identité française des championnats professionnels ...

Les résultats de ces travaux permettront d'élaborer la nouvelle convention de délégation pour la période 2023/2025.

b. Situation de l'Élan Béarnais Pau Orthez

Stéphanie PIOGER présente les incidences sportives de la décision de la LNB de refuser l'engagement du club sans ses championnats professionnels et de le renvoyer en championnat fédéral. :

Elle rappelle que lors de sa séance des 13 et-18 mai 2022, le Bureau Fédéral a validé le ranking NM1/NM2.

En application des règlements, le Bureau est également compétent pour se prononcer sur un éventuel besoin de remplacement en cas de places vacantes dans un championnat et donner délégation à la Commission Fédérale 5x5 pour assurer la mise en œuvre de cette décision.

Cette décision de pourvoir aux places vacantes ne peut intervenir après le 15 juillet.

Le club a formulé un recours gracieux devant le Conseil Supérieur de Gestion de la LNB qui sera examiné le 11 juillet et dont les possibilités sont les suivantes :

- Engagement du club en Betclic Elite (fin des recours)

- Engagement du club en ProB (possible continuité des recours mais sans incidence sur les championnats Fédéraux)
- Confirmation du refus d'engagement en LNB ce qui engendre un risque de poursuite de recours devant
 - La Chambre d'Appel de la FFBB
 - La Conférence des Conciliateurs du CNOSF
 - Le Tribunal Administratif

Stéphanie PIOGER propose de solliciter le Bureau pour savoir si, au regard des délais, il est nécessaire de déroger à cette date du 15 juillet.

Le Bureau Fédéral décide de ne pas déroger à la date du 15 juillet 2022.
--

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point de situation concernant le Comité du Bas-Rhin par rapport au Basket Center.

Le Bureau Fédéral nomme Stéphanie PIOGER et Jean-Pierre HUNCKLER pour suivre le dossier.

4. Délégation Marque

a. Proposition de cahier des charges des organisations FFBB

Jean-Pierre SIUTAT a demandé à Yannick OLIVIER de travailler sur ce tableau. Ce document récapitule l'ensemble des événements fédéraux.

Yannick OLIVIER présente le tableau récapitulatif des événements fédéraux (voir l'annexe 1). Ce document va être transmis aux directeurs de pôles afin qu'ils proposent des événements qui peuvent être associés entre eux.

Il rappelle aux directeurs de pôles la nécessité de lui faire passer régulièrement les nouvelles conventions ou conventions mises à jour, nouveaux cahiers des charges, etc.

Raymond BAURIAUD : nous avons deux candidatures pour l'Open de France 3x3 2023

- Rennes, en Centre-ville et qui correspond parfaitement au type de site recherché pour l'évènement. La ville et le Comité ont déjà de l'expérience en organisation d'évènement 3x3. En effet, la ville a déjà organisé des Open Plus qui fonctionnent très bien.
- Seine et Marne, sur la base nautique d'Auvers sur Marne. C'est une volonté de valoriser un site de Paris 2024. Le Comité 77, porteur du projet, manque d'expérience en organisation d'évènements 3x3. Nous l'invitons à monter en expérience en organisant des tournois plus modestes type Open Plus.

Le Bureau Fédéral attribue l'Open de France 2023 à la ville de Rennes.
--

5. Délégation 3x3

a. Cahiers des charges événements 3x3 : Point de situation

Jérôme PRIGENT : les cahiers des charges sont en cours d'élaboration

- Lite Quest : terminé, reste à valider
- Circuit Pro, Stop et Finales du Circuit Pro : en cours de finalisation avec RnK
- La Coupe de France +35 ans : en attente pour le moment

- Coupe de France Entreprise : la Commission doit se réunir la semaine prochaine afin de le valider
- Team building, Trophée entreprise et découverte entreprise : la commission de la semaine prochaine travaillera sur le sujet
- Journée Nationale du 3x3 : va être commencé
- Les autres sont terminés et disponibles sur Meister Task

b. Développement du Basket Entreprise 3x3 au sein des Hoops Factory

Jérôme PRIGENT :

- La Hoops League sera une ligue séniors filles et garçons, qui donnera aux vainqueurs une wild-card pour les qualifications de l'Open de France Superleague 2023.
- Une ligue U18 filles et garçons, la Hoop's League U18 qui donnera aux vainqueurs une wild card pour les qualifications de l'Open de France Juniorleague 2023.
- Une série de tournois entreprises Hoop's (4 minimum avec un classement), dans chaque structure, qui donnera une place pour le tournoi de qualification à l'Open de France.
- Les Hoops feront partie des structures organisatrices des tournois qualificatifs pour la Coupe de France entreprise.
- Cela viendra en complément des Open Access et des offres proposées par les Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Jean-Pierre SIUTAT : il faut se rapprocher de Virgil CAILLET qui développe une plateforme « Sport Entreprise » pour l'ANS et qui va regrouper toutes les offres sportives à destination du monde de l'entreprise de tous les opérateurs.

Une visioconférence doit être organisée avec les Comités Départementaux et Ligues Régionales qui organisent déjà du 3x3 dans les Hoops sur leurs territoires.

c. Club des ambassadeurs

Yannick OLIVIER : il s'agit de désigner deux ambassadeurs qui seraient proposés par les Comités et les Ligues. L'objectif est d'identifier et de former des personnes ressources et surtout relais sur les territoires permettant de déployer notre force de frappe et ainsi développer la pratique du 3x3 en direction du public le plus large possible (licencié.e.s ou non).

Nathalie LESDEMA : nous souhaitons chercher de nouveaux dirigeants qui ont cette fibre 3x3. Nous souhaitons développer le 3x3 avec ceux qui sont volontaires, sans mettre de caractère obligatoire.

Une discussion s'engage.

Il en ressort qu'il est plus intéressant de raisonner par région et département que par Ligue et Comité.

Une réflexion est à mener quant à la pertinence d'intégrer ce sujet aux missions des Chargés de Développement.

6. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Commission des Agents Sportifs

Stéphane KROEMER : les agents étaient interdits d'accès à l'INSEP et tout ce qui touchait au Pôle France se faisait par l'intermédiaire des ressources de la Fédération. Cependant, certains agents trouvaient tout de même le moyen de contacter les joueurs.

Il présente une procédure élaborée avec le Pôle France, la DTN et la DAJI (voir l'annexe 2).

Alain CONTENSOUX : ce travail est le fruit d'une volonté commune de la Commission des Agents et de la Direction Technique Nationale. La force de ce système est que les coaches sont impliqués lesquels connaissent très bien le milieu professionnel.

Validation du Bureau Fédéral.

b. Proposition de conciliation / décisions CFD

Stéphanie PIOGER :

- Un licencié a été poursuivi pénalement et mis en examen pour des faits d'atteintes sexuelles hors basket. La Commission Fédérale de Discipline l'a sanctionné 3 ans. La Chambre d'Appel a été saisie et a augmenté la sanction à 5 ans d'interdiction de licence. La Commission de Conciliation du CNOSF a été saisie et a proposé de s'en tenir à la sanction de la Commission Fédérale de discipline, soit une interdiction de licence de 3 ans.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition de conciliation du CNOSF.

- La Commission Fédérale de Discipline a sanctionné un licencié pour une durée de 3 ans suite à une plainte déposée contre lui. Cependant, la plainte a été classée sans suite au motif que « *l'infraction était insuffisamment caractérisée* ». Par conséquent, elle propose que le Bureau Fédéral saisisse pour réexamen la Commission Fédérale de Discipline pour, le cas échéant, revenir sur la décision rendue.

Accord du Bureau Fédéral.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le programme du Bureau Fédéral du mercredi 24 août (voir l'annexe 3). La réunion du mois de septembre se tiendra en visioconférence.

b. Assemblées Générales 2022 Ligues et Comités – Retours

Un tour de table se déroule concernant les retours des membres du Bureau Fédéral ayant assisté aux assemblées générales des Ligues et Comités.

- Le Pacte Tous Engagés a été perçu de manière principalement comptable. La plus-value du dispositif n'ayant pas été mise en avant, les clubs en ont principalement retenu l'augmentation des droits d'engagements. Certains Comités ne l'ont pas prévu dans leurs Dispositions Règlementaires.
- Dans certains clubs qui ne comptent que cinq bénévoles il va être difficile d'envoyer des arbitres en formation.
- Les défraiements des arbitres doivent être revus : pour certains le coût de déplacement étant supérieur au défraiement.
- Les informations fédérales semblent mal circuler auprès des Comités.
- Les clubs craignent d'avoir des difficultés à trouver des référents Fair Play.

c. Assemblée Générale FFBB 2022

Thierry BALESTRIERE : les conférences thématiques dureront 30 minutes et porteront sur

- Les incivilités – animée par Stéphanie PIOGER
- Les outils d'accompagnement des clubs (guide ANDES/FFBB, les fiches pratiques pour la mise en place de projet, le PSF et le Pass'sport)
- Le 3x3 et les 5 piliers territoriaux

d. Outil de gestion des formations

Thierry BALESTRIERE : il faudra étudier la répartition économique entre la FFBB et les Ligues Régionales en se basant sur trois items :

- Coût des licences
- Construction du projet
- Formation des utilisateurs

Ce point sera abordé lors d'un prochain Bureau Fédéral.

e. Composition commission fédérale « Collectivités Locales & Infra » - Modification

Thierry BALESTRIERE propose le remplacement de M. Karim OUMEDOUR par M. Raphaël BLANCHARD au sein de la Commission Fédérale Collectivités Locales et Infra (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

f. Composition commissions 3x3 et Société et Mixités

Thierry BALESTRIERE propose l'ajout d'Abou DIA à la Commission Fédérale 3x3 et son retrait de la Commission Fédérale Société et Mixités.

Validation du Bureau Fédéral.

8. Délégation Formation & Emploi

a. Statut du technicien

Christian AUGER :

- Présente une demande de dérogation du club de l'ASPTT Limoges

Accord de la dérogation par le Bureau Fédéral.

- Quatre Ligues Régionales n'ont pas organisé les stages de revalidation des entraineurs NF3, NM2 et NM3. La saison 2021-2022 étant terminée, il propose, à titre exceptionnel, de revalider ces entraineurs pour la saison 2021-2022. Les stages devront être organisés normalement en 2022 / 2023.

Validation du Bureau Fédéral.

b. Commission des Officiels

i. Définition des règles d'évaluation des arbitres de Championnat de France

Christian AUGER propose un ajustement des modalités et coefficients du Concours Arbitre National 2023 (voir l'annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral.

Il souligne que seules quatre femmes sont présentes parmi les 33 candidats. S'il y a des femmes présentes au CQP, elles sont de moins en moins présentes dans les niveaux supérieurs. Le Bureau Fédéral souhaite que les freins soient identifiés afin de trouver des solutions à ce problème.

Christian AUGER présente la liste des camps d'été d'arbitres à labelliser.

Validation du Bureau Fédéral.

9. Questions diverses

Gérald NIVELON :

- Présente 2 demandes de fin de CTC hors délai, la CTC des Hautes Vosges et la sortie du club Basket Ball Bazeillais de la CTC Basket Val de Garonne, avec avis favorable des Ligues et Comités

Validation du Bureau Fédéral.

- Mercredi sera présentée l'aide aux clubs de moins de 2500 licenciés qui remplace le Challenge du Licencié.
- Il invite à la vigilance concernant la demande d'affiliation du Gardonne Basket Club qui sera présentée mercredi soir.

Agnès FAUCHARD propose la liste des Labels Ecole Française de Minibasket (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

René KIRSCH était chef de délégation à l'OFAJ à l'INSEP avec les U15F. Il a eu la chance, pendant ce stage, de profiter de la présence de 5 joueuses de l'Equipe de France féminine. De plus, Sandrine GRUDA est intervenue devant les joueuses ce qui les a marquées.

Alain CONTENSOUX : les U15M vont partir au tournoi de l'amitié et il y a des cas de COVID au sein de l'équipe. Nous espérons ne pas être forfait au dernier moment.

Mercredi 13 juillet

Jean-Pierre HUNCKLER salue les excellents résultats obtenus lors de la Coupe du Monde 3x3 qui vient de s'achever.

10. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : concernant le 3x3 on continue sur une bonne série : les U23F ont remporté les Open Stop, les masculins sont arrivés en finale et ont gagné le 3^{ème} stop U23. On arrive au total à une vingtaine de joueurs qui marquent beaucoup de points permettant à la France de monter dans le ranking mondial.

Jacques COMMERES :

- Les U15F étaient à l'INSEP pour l'OFAJ.
- Actuellement les U15 féminines et masculins participent au tournoi de l'amitié en Espagne. L'équipe féminine grecque a dû déclarer forfait au dernier moment, touchée par la COVID.
- Aimé TOUPANE a emmené une sélection U23F au Canada où l'équipe a participé à un tournoi où elle s'est inclinée en finale contre le Canada. Cela a permis d'élargir le nombre de joueuses sélectionnables.
- Les U17F jouent leur 1/4 de finale après-demain.
- Ce soir à 20h15 les U20F jouent en Coupe d'Europe la qualification en 1/2 finale

Alain CONTENSOUX :

- Le Directeur des Sports, Gilles QUENHERVE, a été remplacé par Fabienne BOURDAIS. C'est quelqu'un que l'on connaît, qui était en charge de l'intégrité.
- Le COJO maintient, pour le moment, sa décision d'organiser les premières phases du basket à Lille. Le Président de la République a convoqué les membres du COJO fin juillet. Il n'est pas sûr que le CIO donne son aval à ce projet. Cette incertitude complique la planification de la préparation des Equipes de France et impacte fortement les budgets car il faut prévoir différents scénarii.

De plus, cela ne donne pas une bonne image de l'organisation d'évènements en France.

- Le journal l'Equipe a annoncé que la Fédération a engagé des démarches afin de naturaliser Joël EMBIID et de le sélectionner en Equipe de France. M. EMBIID a bien engagé ces démarches il y a 2 ou 3 ans mais à titre personnel. Le Fédération ne l'a pas sollicité.

11. Clubs et Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS :

- Présente les dates des prochaines réunions des commissions fédérales Clubs, Collectivités Locales et Infra ainsi que Société et Mixité (voir l'annexe 7).
- Les Projets Associatifs concernant le PSF et le renouvellement des affiliations (voir la suite de l'annexe 7).

b. Plan Infra & Collectivités Locales

Stéphane KROEMER :

- Point sur la convention de la convention d'exécution « Plan Héritage Mayenne 2024 » (voir la suite de l'annexe 7).
- Présentation de 3 demandes dans le cadre du Plan Infra (voir la suite de l'annexe 7)
 - St Charles de Charenton St Maurice

Validation du Bureau Fédéral.

- St Thibaut des Vignes

Validation du Bureau Fédéral.

- Bruz

Validation du Bureau Fédéral.

- Présentation de la demande de Lyon Métropole Habitat qui est un bailleur social (voir la suite de l'annexe 7). Il souligne que d'autres projets du même type sont en cours.

Une discussion s'engage sur la pertinence d'intégrer les bailleurs sociaux au plan Infra qui n'est actuellement ouvert qu'aux Collectivités Locales.

Refus du Bureau Fédéral.

Stéphane KROEMER fait point à date du Plan Infra (voir la suite de l'annexe 7).

c. Equipements

Pierre DEPETRIS présente les candidatures des CPJ 2024 5x5 et 3x3 (voir la suite de l'annexe 7)

Validation du Bureau Fédéral.

d. Clubs

Présentation des demandes d'affiliations (voir la suite de l'annexe 7).

Le Bureau Fédéral décide

- De valider l'affiliation de l'ESO Basket 91 et du Basket-ball Ghisonaccia
- De donner, au regard de la situation locale particulière, un avis défavorable à l'affiliation du Gardonne Basket Club
- Les autres demandes pour lesquelles il n'y a pas d'avis de la commission ou un avis réservé sont refusées.

Pierre DEPETRIS : dans le cadre du PSF, un Comité a transmis un dossier incomplet. Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite aider et accompagner le mieux possible ce Comité. Pierre DEPETRIS les contactera afin de les aider à améliorer leur dossier.

Le Bureau souhaite cependant qu'un retour régulier lui soit fait.

- e. Le Bureau Fédéral souhaite que les Liges et Clubs Ultra-Marins soient contactés afin qu'ils fassent les demandes de PSF et que leur soient allouées les sommes qui leur sont dédiées.

Pierre DEPETRIS : présentation des propositions d'attribution de la campagne PSF 2022 pour les CD, les LR et les clubs et structures UM (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.**12. Délégation Pratiques Fédérales**

- i. Impacts de la dissolution de l'Union Métropolitans 92

Suite à la dissolution de l'Union Métropolitans 92, la SASP souhaite engager en son nom propre l'équipe U18 évoluant en NMU18 Elite pour respecter son cahier des charges.

Le club de Levallois a donné son accord.

Afin de permettre aux jeunes joueurs de Levallois de jouer sans les muter, Stéphanie PIOGER demande au Bureau Fédéral d'accorder, si nécessaire, une cession de droits administratifs des quelques licenciés évoluant au sein de l'union du LEVALLOIS SPORTING CLUB BASKET au profit de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT pour les joueurs susceptibles d'évoluer au sein de l'équipe NMU18 Elite.

Validation du Bureau Fédéral.

- b. Commission Fédérale Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME présente des labels VxE du 4 au 30 juin 2022 (voir les annexes 9 et 10)

Validation du Bureau Fédéral.**13. Délégation Haut Niveau**

- a. Places vacantes en NM1

Alain SALMON : suite à ce qui a été validé en Bureau samedi, 3 possibilités :

- Si la chambre d'appel confirme le non engagement de Pau en LNB, il se peut que la LNB enchaîne avec les repêchages d'Orléans en BETCLIC Elite puis de Rouen en PRO B, ce qui entraînerait une place vacante en NM1.

- Si la LNB repêche avant la présentation des poules et des calendriers, la place d'exempt serait dans la poule où Pau pourrait arriver.
- Si Rouen est repêché et Pau engagé en NM1 mais après la publication des calendriers, Pau remplacerait Rouen.

En l'absence de repêchage, il propose qu'afin de ne pas défavoriser les clubs de NM1, le club qui doit affronter l'exempt comptabilisera une victoire (opération neutre sur la 2e phase).

Validation du Bureau Fédéral.

14. Questions diverses

Stéphanie PIOGER : suite à la situation décrite par Alain BERAL samedi matin, le club de Monaco a saisi la Chambre d'Appel et le CNOSF pour contester la décision de la LNB.

René KIRSCH : le club d'Epinal a été liquidé. Un nouveau club a été créé et le transfert des droits sportifs demandés. Il demande où en est ce dossier afin de savoir dans quelle division engager ce club.

Stéphanie PIOGER : l'audience a eu lieu le 4 juillet. La Fédération accompagne le nouveau club dans sa demande de transfert de droits. Cependant, l'accord du juge est indispensable. De plus, la question des dettes du club liquidé doit être réglée avant de pouvoir engager ce nouveau club.

Paul MERLIOT : le syndicat des arbitres a officiellement demandé l'ouverture des négociations concernant les revalorisations des indemnités.

Jean-Pierre HUNCKLER : nous allons prendre contact avec eux.

Alain SALMON : les calendriers seront diffusés au plus tard le 5 août.

Christian AUGER : un article vient de paraître sur le site de France Info concernant le budget du COJO qui est très intéressant.

Jean-Pierre HUNCKLER : Olivier BLATRIE ayant démissionné de ses fonctions, il n'y a plus de président de la Ligue ARA jusqu'à la 2^{ème} quinzaine de septembre. L'intérim est assuré par le 1^{er} vice-président.

Prochaine réunion de Bureau Fédéral le mercredi 24 août à Paris.